

Le surendettement : un problème social négligé

Certaines statistiques nous permettent de juger de l'endettement des consommateurs. Ainsi, l'utilisation du crédit à la consommation (excluant les dettes hypothécaires), en 2009, a progressé de 9,4%, et ce malgré la crise financière. Les faillites personnelles, elles, augmentaient de 28,4% au Canada durant la même année. Avec 116 381 faillites, le Canada a défoncé le seuil historique des cent mille pour la première fois de son histoire. Au Québec, elles augmentaient de 20,0% et en Mauricie de 23,6%.

Comment interpréter ces chiffres ? Qu'est-ce qu'ils recouvrent comme situation ? Devons-nous nous alarmer devant de telles augmentations ?

D'abord, précisons que l'utilisation du crédit à la consommation n'a jamais cessé d'augmenter et ce, depuis que nous disposons de chiffres fiables nous permettant d'en analyser la progression, soit depuis 1948. Elle symbolise l'adhésion massive aux valeurs consummatives et la force irréductible, voire coercitive, de l'économie productiviste. Manifestement, durant toutes ces années, on a fini par intégrer cette idée que le bonheur et la distinction dépendaient de notre propension à consommer.

Puis, l'augmentation des faillites personnelles, avec ce bond extraordinaire de 28,4%, révèle la face cachée, le côté obscur de l'activité bancaire et de ce matérialisme ambiant. En effet, on ne peut pas constamment augmenter nos dépenses plus fortement que progressent nos revenus (ce qui est le cas depuis nombre d'années tant au Canada qu'au Québec), sans qu'il y ait certaines conséquences perverses en retour. Plusieurs études montrent, en effet, que les dépenses des ménages, depuis 1990, augmentent deux fois plus rapidement que les revenus (Institut Vanier). Comment est-ce possible sinon par l'utilisation massive du crédit ?

Par ailleurs, une enquête, commanditée par l'*Association des comptables canadiens* (CGA), révèle que 20% des Canadiens n'arrivent pas à gérer leur situation financière à cause du niveau excessif de leurs dettes, alors que 65% des répondants estiment que l'endettement « limite leur capacité d'atteindre leurs objectifs financiers ». De son côté, l'*Agence de la consommation en matière financière* du Canada a constaté une importante méconnaissance : 31% des Canadiens ne savent pas quel est le taux d'intérêt de leurs cartes de crédit, 50% ne connaissent pas les facteurs déterminant la cote de crédit d'une personne, seulement 24% connaissent leur cote de crédit et 15% ont demandé un exemplaire de leur dossier de crédit. On pourrait assombrir davantage le tableau en citant des chiffres faisant état de l'utilisation des cartes de crédit par les jeunes ou de l'endettement excessif de nombreuses personnes sur le bord de la retraite. Et, pour arranger le tout, le gouvernement canadien vient de durcir considérablement les conditions d'accessibilité à la faillite personnelle ; il n'y aura donc pas de record sans précédent de ce côté en 2010.

Malgré toutes ces données, ces statistiques froides, personne ne s'intéresse aux conditions dans lesquelles sont souvent confinés ceux et celles qui succombent au combat de l'*hyperconsommation* (G. Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal*, 2006). Contrairement à certains pays européens où il existe des lois contre le surendettement et des commissions publiques pour le traiter, ici, au Canada et au Québec, c'est l'impasse. Le surendettement n'existe pas comme notion dans l'espace publique. Pourtant, une étude menée par nos soins, démontre clairement les conséquences dramatiques vécues par les personnes ayant à subir ce genre de situation (B. Rainville, *Le surendettement, fracture individuelle et sociale*, 2006). Il serait grandement temps que l'on s'occupe de ce grave problème social affligeant une portion très significative de la population.

Bertrand Rainville
CIBES de la Mauricie.